



Beneficiaire assurance vie et sauvegarde de tutelle

Par **gina**, le **17/03/2009** à **13:02**

bonjour

le 20 juin 2007 ma mere a bascule l'assurance vie de mon pere decede en 2006 sous son propre nom et m'a designe comme beneficiaire de son assurance vie
ce que j'ignorai c'est que le 17 juin ma soeur a demande sa mise sous sauvegarde de justice
ma mere est decedee dernièrement et ma soeur conteste cette assurance
qu'en ai t'il vraiment???
comment prouve ma bonne fois
ce meme jour ma mere a transfere ces euros tunnels et les a reinvesti dans la meme societe
sinon elle perdait tout
ceci serait t'il aussi valable ou pas

d'avance merci